



## PROCÈS-VERBAL

### COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE (COUPES ET CHAMPIONNATS)

---

Réunion du : 15 mai 2023  
A : 9 H 00 (voie téléphonique)

---

Présidence : Mr BESNIER

---

Présents : Mrs GILLET G., BROCHARD P., VERIN P., BAYARRI JC

---

Excusés :

---

Assiste :

## REPORT DE MATCH

**Match n° 24638015**

Du 14 mai 2023 DEPARTEMENTAL 2 Poule B : Nogent le Phaye 1 / Alluyes 1 à 15h

La Commission jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant l'arrêté municipal de la mairie de Nogent le Phaye interdisant toutes activités sportives sur les terrains de football du vendredi 12 mai à 8h jusqu'au lundi 15 mai à 8h.

La commission sportive décide :

Le match Nogent le Phaye 1 / Alluyes 1 est déplacé le jeudi 18 mai à 15h à Nogent le Phaye.

-----

**Pour rappel, les dates de fin de championnat sont fixées au samedi 3 et dimanche 4 juin 2023.**

**A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.**

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès du Bureau du Comité de Direction dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

**Le Président de séance**

**BESNIER Gaëtan**

**Le secrétaire de séance**

**Gérard GILLET**